RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00130
Numéro SIREN : 441 505 104
Nom ou dénomination : ABERS COUVERTURE

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2024 sous le numéro de dépôt 1894

Dépot N° 1894

LE 12 AVR. 2024

R.C.S. BREST

SARL ABERS COUVERTURE

Numéro SIRET : *441 505 104 00048*
Code APE : *4391B*

ZA de Callac
29860 PLABENNEC

COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2021 au 30/06/2022

CABINET CENSEA
• EXPERTISE COMPTABLE •

56 avenue Maréchal FOCH
29400 LANDIVISIAU

Tel : 02.98.68.24.00
Fax : 02.98.68.18.22

Le cocavar Sylvain

27/09/23.
certifier conforme
A l'original.
Anthony Montecot

Sommaire

Attestation de Présentation 1

Bilan 2

ACTIF 2

Actif immobilisé 2

Actif circulant 2

PASSIF 3

Capitaux Propres 3

Provisions pour risques et charges 3

Emprunts et dettes 3

Compte de résultat 4

Bilan détaillé 6

ACTIF 6

Actif immobilisé 6

Actif circulant 6

PASSIF 8

Capitaux Propres 8

Provisions pour risques et charges 8

Emprunts et dettes 8

Compte de résultat détaillé 10

SIG 4 Periodes 13

Annexes 22 14

Liasse 22 IS RN 21

Attestation de Présentation

ATTESTATION
d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL ABERS COUVERTURE pour l'exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 43 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	718 826,69	Euros
Chiffre d'affaires	1 474 639,01	Euros
Résultat net comptable	115 861,57	Euros

Fait à LANDIVISIAU
Le 17/10/2022

Michèle BRAULT
Expert-Comptable

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	10 005	6 209	3 796	5 182	- 1 386
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	119 588	48 076	71 513	17 166	54 347
Autres immobilisations corporelles	174 906	104 829	70 077	69 712	365
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	19 456		19 456	13 728	5 728
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	30		30	30	
Prêts					
Autres immobilisations financières	600		600	600	
TOTAL (I)	**324 585**	**159 114**	**165 471**	**106 418**	**59 053**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	55 987		55 987	26 278	29 709
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				19 486	- 19 486
Clients et comptes rattachés	198 790	882	197 908	116 443	81 465
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	562		562	124	438
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	35 392		35 392	12 337	23 055
. Autres	11 653		11 653	5 875	5 778
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	239 698		239 698	255 775	- 16 077
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	12 156		12 156	10 091	2 065
TOTAL (II)	**554 238**	**882**	**553 355**	**446 410**	**106 945**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**878 823**	**159 996**	**718 827**	**552 828**	**165 999**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 700)	7 700	7 700	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 524	1 524	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	189 918	106 901	83 017
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	115 862	103 017	12 845
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**315 004**	**219 142**	**95 862**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	115 096	76 248	38 848
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	92	28	64
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	116 386	57 871	58 515
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 981	96 901	- 24 920
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	18 490	12 918	5 572
. Organismes sociaux	28 474	38 388	- 9 914
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 343	25 808	- 24 465
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 836	6 114	9 722
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 515	3 437	- 1 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	29 609	15 974	13 635
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	5 000		5 000
TOTAL (IV)	**403 823**	**333 686**	**70 137**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**718 827**	**552 828**	**165 999**

Dépot N° 1894

LE 12 AVR. 2024

R.C.S. BREST

SARL ABERS COUVERTURE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 €

Siège social : ZA DE CALLAC

29860 PLABENNEC

R.C.S. BREST 441 505 104

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 18 septembre 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 115 862 € de l'exercice clos le 30 juin 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	115 862 €
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 25,97 € par part	20 000 €
Le solde	95 862 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 285 780 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022,non éligible à l'abattement de 40%, s'élève à 20 000 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nousvous informons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 20 000 €, soit 25,97 € par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Exercice clos le 30 juin 2020 : 20 000€, soit 25,97 C par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Exercice clos le 30 juin 2021 : 20 000 €, soit 25,97 C par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Certifié conforme
La Gérance

18/09/23

Dépot N° 1894

LE 12 AVR. 2024

R.C.S. BREST

SARL ABERS COUVERTURE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 €

Siège social : ZA DE CALLAC

29860 PLABENNEC

R.C.S. BREST 441 505 104

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 18 septembre 2023

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT
DU 18 SEPTEMBRE 2023

Le 18 septembre 2023, à 14 Heures, la Société **HOLDING MONTECOT**, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros dont le siège est sis à ZA de Callac-PLABENNEC (29860) et immatriculée au RCS de Brest sous le numéro 819 462 045, représentée par Monsieur Anthony MONTECOT, gérant.

Propriétaire de la totalité des 770 parts composant le capital social de la Société ABERS COUVERTURES.

Associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

REÇU LE

12 AVR. 2024

GREFFE TRIB. COM. BREST

En sa qualité de Gérant de la Société HOLDING MONTECOT associé associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Certifier conforme
A l'original
Anthony Montecot

A.M.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Modification de la date de clôture de l'exercice social
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE **RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ET REMUNERATION**

L'associé unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, approuve ces comptes se soldant par un bénéfice de 115 861,57 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

L'associé unique décide d'approuver la rémunération de M. MONTECOT en qualité de gérant, allouée pour l'exercice clos le 30/06/2022 s'élevant à 53 900 €.

En outre l'associé unique approuve la prise en charge par la société des cotisation obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant.

Montant des cotisations facultatives 7 291€.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à soit 951 € de CSG non déductible, 397 € de cotisations Madelin non déductibles et de 2 200 € de frais de mécénat.

DEUXIEME **RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

Origine

Autres réserves **: 189 918 euros**

Affectation

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 115 862 € de l'exercice clos le 30 juin 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	115 862 €
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 25,97 € par part	20 000 €
Le solde	95 862 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 285 780 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022,non éligible à l'abattement de 40%, s'élève à 20 000 €.

AM.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nousvous informons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 20 000 €, soit 25,97 € par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Exercice clos le 30 juin 2020 : 20 000€, soit 25,97 C par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Exercice clos le 30 juin 2021 : 20 000 €, soit 25,97 C par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
30 juin 2021	20 000		20 000
30 juin 2020	20 000		20 000
30 juin 2019	20 000		20 000

TROISIEME **RESOLUTION – MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE**

L'associé unique, décide de la modification de la date de clôture de l'exercice social de la société

La date de clôture de l'exercice social est désormais au 31 mars de chaque année.

L'article 14 des statuts de la société sera modifié à cet effet et sera rédigé ainsi :

« *Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1er avril et finit le 31 mars* ».

Exceptionnellement l'exercice en cours sera clôturé au 31 mars 2024 ».

QUATRIEME **RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

 AM

Certifié conforme La Gérance

La Société HOLDING MONTECOT

18/09/23

SARL ABERS COUVERTURE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 €
Siège social : ZA DE CALLAC29860
PLABENNEC

R.C.S. BREST 441 505 104

RAPPORT DE GESTION

De la gérance à l'Assemblée Générale

Ordinaire Annuelle du 18 septembre 2023

Le soussigné Anthony MONTECOT, gérant non-associé de la SARL ABERS COUVERTURE, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2022 par la HOLDING MONTECOT, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 30 JUIN 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Il y a une stabilité de l'activité.

-Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er juillet 2022 sont les suivants :

MAINTENIR LE NIVEAU D'ACTIVITE DE LA SOCIETE POUR REPONDRE

AUX DEMANDES.

-Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 JUIN 2022, date de clôture de l'exercice, l'associé unique a décidé du changement de la date de clôture de l'exercice social de la société.

A.M.

RESULTATS — AFFECTATION

-Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 30 JUIN 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 474 639 € contre 1 485 161 € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 308 607 € contre 246 981 € en 2021.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 161 289 € contre 112 591 € pour l'exercice passé.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total 1 386 610 € de contre 1 363 732 € pour l'exercice passé.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 130 030€ contre 139 006 € en 2021.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier de 7 026 €, il s'établit à 137 057 € contre 141 018 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

-du résultat exceptionnel de 14 098 €

-d'un impôt sur les sociétés de 35 293 €

L'exercice clos le 30 JUIN 2022 se traduit par un BENEFICE de 115 862 €.

-Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un BENEFICE de 115 862 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	115 862 €
A titre de dividende global à l'associé unique	20 000 €
Le solde	95 862 €

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 285 780 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022, non éligible à l'abattement de 40%, s'élève à 20 000 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous informons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été lessuivants :

Exercice clos le 30 juin 2019 : 20 000 €, soit 25,97 € par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Exercice clos le 30 juin 2020 : 20 000€, soit 25,97 € par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

Exercice clos le 30 juin 2021 : 20 000 €, soit 25,97 C par titre,
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 20 000 €

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement soit 951 € de CSG non déductible, 397 € de cotisationsMadelin non déductibles et de 2 200 € de frais de mécénat.

REMUNERATION DES GERANTS

Nous vous demandons d'approuver la rémunération de M. MONTECOT gérant pour l'exercice clos le 30/06/2022 s'élevant à 53 900 € ainsi que les cotisations facultatives pour un montant de 7 291€.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

18/09/23.